



Couche |

La couche contient deux types de périmètres intégrés dans le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Celui-ci définit de manière contraignante les conditions générales de l'exploitation, le périmètre d'aérodrome, l'exposition au bruit, l'aire de limitation d'obstacles, la protection de la nature et du paysage ainsi que l'équipement. Sont considérés ici l'aire de limitation d'obstacle et le périmètre d'aérodrome : 1. L'aire de limitation d'obstacles fait l'objet d'un levé précis reporté au 1:5'000. Ce cadastre de limitation d'obstacles est déterminé conformément aux ordonnances sur l'aménagement du territoire (OAT, 2.10.1989) et sur l'infrastructure aéronautique (OSIA, 23.11.1994). Les documents originaux sont produits par l'OFAC. 2. Un plus petit périmètre à l'intérieur du précédent intègre la piste et les infrastructures indispensables au fonctionnement de l'aérodrome. Ce périmètre d'aérodrome est déterminé dans le cadre du PSIA, et reporté sur des plans (en général 1:15'000) visant à faciliter la coordination spatiale des infrastructures de l'aviation civile.

Service gestionnaire

Alain Jarne

Etat de Vaud - Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR)

Av. de l'Université 5

1014 Lausanne

T 021/316 70 85 - F 021/316 73 76

Type de représentation	Données vectorielles
Echelle de référence	1:5000
Fréquence de mise à jour	Au besoin

Compléments techniques

Type d'objet géométrique	Surface
Nom de la table	SM_TPR_AERO_PERIMETRE
Généalogie	Mode d'acquisition : Digitalisation sur la base des plans papier fournis par l'OFAC (cadastre de limitation d'obstacles).
Date de création	19.6.2008
Dernière mise à jour	18.2.2014
Remarque sur la mise à jour	En cas de modification des périmètres dans le cadre du processus de coordination.

Attributs

OBJECTID (Object ID)	Identifiant système de l'objet.
ID (GUID)	Identifiant unique. Numérotation de 1 à 6 pour les aires de limitation d'obstacle des six aérodromes vaudois, et de 11 à 61 pour les périmètres d'aérodromes.
NOM (Text)	Nom de l'aérodrome ou de l'aéroport.
PERIMETRE (Text)	Type de périmètre : « aire de limitation d'obstacles » ou « périmètre d'aérodrome PSIA ».
SOURCE (Text)	« D'après plan officiel 1 : 5'000 » pour les aires de limitation d'obstacles. « D'après carte de coordination 1 : 15'000 » pour les périmètres d'aérodrome. « Provisoire (coordination en cours) » lorsque le processus de coordination n'a pas encore abouti.
NUM_PLAN (Text)	Numéro du plan (uniquement pour le cadastre de limitation d'obstacle).
DAT_MENSUR (Date)	Date du levé (uniquement pour le cadastre de limitation d'obstacle).
DAT_DESSIN (Date)	Date de l'établissement du plan de référence.

Produits associés

 Périmètres aéroportuaires PSIA

Informations sur la métadonnée

ID	ab6eff32-8dd9-4873-9952-cad53db77397
Date de création	25.6.2008
Date de mise à jour	22.7.2015
URL	http://www.asitvd.ch/md/ab6eff32-8dd9-4873-9952-cad53db77397
Contact pour la métadonnée	Alain Jarne Etat de Vaud - Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) Av. de l'Université 5 1014 Lausanne T 021/316 70 85 - F 021/316 73 76